

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs :

Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
Véronique PEBEYRE	à	Bernard UTHURRY
Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
Nicolas MALEIG	à	Gilles BITAILLOU
Patrick MAILLET	à	Dominique QUEHEILLE

Suppléants :

Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
René PETUYA	suppléant de	Jean SARASOLA
Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
Georgette SALHI	suppléante de	Anne BARBET
Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE.

RAPPORT N° 280411 - 24

SPANC : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Monsieur BEDECARRAX indique que, compte tenu des modifications dans les pratiques du SPANC mentionnées dans les rapports précédents (20 à 23), il convient de les intégrer dans le règlement du service adopté le 22 décembre 2003 et modifié le 16 octobre 2010.

Le projet de règlement est joint au présent rapport.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **APPROUVE** le règlement intérieur du SPANC ci-joint

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour, 28 avril 2011

Suivent les signatures.

Le Président

Jean Etienne GAILLAT